

CSE : SANTE SECURITE & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Public concerné : membre élu(e) du CSE titulaire ou suppléant(e), (quel que soit l'effectif de l'entreprise). Formation facturée à l'employeur.

Objectifs de formation : connaître les attributions en matière de santé et sécurité du CSE, comprendre les enjeux de la prévention dans l'entreprise et connaître les outils et méthodes de prévention.

Thématiques abordées :

- Le champ d'action et de compétence du CSE en matière de SSCT
- Les principes généraux de prévention
- Les acteurs de la santé au travail
- Les missions SSCT du CSE
- Les moyens d'agir du CSE
- L'Information / Consultation du CSE sur les sujets SSCT
- L'évaluation des risques professionnels